

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Delorme - Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29.21 (animaux de

ferme), 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie,

bovins, chevaux).

DEPANNEURS/REMOREQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS: 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- **A.D.M.R. ABRI :** 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- **ANTARÈS SERVICES :** 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- **APAMAR :** 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

rampecourpiere@cctdm.fr

● **Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**

EFS (Espace France Services)

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi

9h/12h30 et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi

9h/12h30 et 14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. accueil@mission-locale-

thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de

8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous. Con-

tact: PLACET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou

par mail à melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM : sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à

partir de 14h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9 h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT : sur RDV au 3646, demander le

service social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

CONCILIATEUR DE JUSTICE : en mairie, les 1er

et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances à la famille de :

- Yvette BÉAL veuve TIXIER décédée le

17 décembre 2022

● **CIMETIÈRE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 05/2023 Semaine du 02 février au 09 février 2023

● À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Il sert d'abord à compter la population. Il est obligatoire, de ce décompte découle les dotations de l'État à votre Commune : plus il y a d'habitants recensés, plus la dotation est importante.

Une rumeur circule disant que si vous remplissez la fiche « logement » du recensement, elle sera communiquée au service des impôts et fera augmenter votre taxe foncière. C'est faux, le recensement permet surtout, en matière d'habitation, de connaître la taille et le confort des logements et à faire le décompte précis des logements vacants ; il n'a rien à voir avec votre impôt local ou sur le revenu. Le recensement INSEE n'a aucun lien avec les services fiscaux.

Soyez civique, réservez un bon accueil à l'agent recenseur. Si vous avez une crainte, demandez lui de vous présenter sa carte officielle avec sa photo. Pour vous aider, les photos d'identité des agents recenseurs paraissent en ce moment dans le bulletin.



SABLONNIERE Claude



PICARD Nelly



SAINTE-ANDRÉ Gabriel



SOUILLOT Mélanie



BRASSART Catherine



NACER Vanessa



CHIAB Elsa



JARROUX Sandrine



ANGELY Suzanne



Photo non fournie

GABRIEL Valérie



FEUR Gaëlle

● PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, **Christiane SAMSON**, reçoit sur rendez-vous .

● PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisio) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis

Catherine MAZELLIÉ (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15

Atlantique DE LAVERNAY (attractivité - tourisme, patrimoine et festivités) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers)

Conseillers municipaux : **ALEJO** Élodie,

ANGELI Sylvie, **BEAUGER** Élodie,

BOUSSUGE Jeanine, **BURIAS** Aude, **CAYRE**

Philippe, **DUCHER** Eric, **EPECHE** Huguette,

QUÈRE Michel, **LAFORET** Dominique,

LAVEST Jean-Michel, **MOULIN** Eric,

LIMOZIN Lydie, **ROCHE-LACOMBE**

Isabelle, **SALGUEIRO** Carole, **TOURON**

Danielle.

Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

● PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoix@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoix@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21) aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous au 04 73 53 01 21 ,
Et le jeudi de 10h00 à 12h00.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :

lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h00 et jeudi de 9h à 12h00.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du **lundi au samedi**. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15



Inauguration de la salle d'animation le 28 janvier 2023 en présence de Julien BRUGEROLLES suppléant du Député André CHASSAIGNE, Aude BURIAS Conseillère Départementale, Judith HUSSON, Sous-Préfète de Thiers, Christiane SAMSON Maire et Éric DUBOURGNOUX Conseiller Départemental.

L'article sur l'inauguration paraîtra la semaine prochaine, le 9 février 2023.

● 31 JANVIER, MAIRIE SOLIDAIRE DU MOUVEMENT SOCIAL

Sur décision unanime des membres du Bureau Municipal, La Mairie de Courpière a été fermée le 31 janvier dernier, seul le service de l'État-Civil est resté accessible au public, les autres urgences étant renvoyées sur l'élu d'astreinte au 06.30.65.81.64, comme les nuits et les week-ends.

Avec l'Association des Maires de France (AMF) nous regrettons que les représentants des élus locaux n'aient jamais été associés à la préparation de cette réforme qui impacte les agents et le budget communal.

L'A.M.F. demande une réforme des retraites qui prenne mieux en compte la pénibilité des métiers territoriaux et s'inquiète des surcoûts des cotisations induites sur les finances locales, déjà très contraintes.

● RUPTURE DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Suite au gel et dégel, le gonflement et dégonflement des argiles chahutent les canalisations et en sectionnent certaines. C'est ainsi que des fuites importantes sont apparues le week-end dernier. Les services techniques du Syndicat de la Faye et de la Commune ont tout fait pour repérer au plus vite les fuites et purger les poches d'air qui s'en sont suivies. Toutes nos excuses pour ces coupures brutales et difficilement prévisibles et évitables.

● MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

◆ Concours : "Trompe l'œil à croquer" : on en mangerait !

Du 3 janvier au 31 mars

Réaliser un trompe-l'œil d'une entrée, d'un plat ou d'un dessert.

Votre trompe-l'œil doit être appétissant, et donner l'illusion d'un véritable mets.

Contrainte : Aucun matériau utilisé ne doit être comestible : c'est de la fake food !

On attend vos réalisations avant le 15 février, elles seront exposées du 17 février au 31 mars !

Tout public- Renseignements et inscriptions : 04 73 51 29 55

● MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE (SUITE)

◆ Exposition : « Les secrets du Studio Cabriole » de Léa ENJALBERT, du 17 janvier au 18 février

Venez admirer « en vrai » le décor en pop-up, affiche de l'édition des Jeunes pousses 2022 réalisé par l'artiste Léa ENJALBERT. Entrez également dans les coulisses du Studio Cabriole (fondé par Léa ENJALBERT et Florine PAULIUS). Vous découvrirez des décors et personnages originaux en papier découpé, des séquences d'animation, des éléments de pré-production etc... Et connaîtrez ainsi toutes les étapes de réalisation d'un film d'animation.

Entrée libre - A découvrir aux horaires d'ouverture de la médiathèque - Renseignements au 04 73 51 29 55.

◆ Concours bookface : jusqu'au 31 mars

Un « Bookface », c'est un portrait photo réalisé en plaçant un livre devant son visage.

Le principe : Intégrer la couverture d'un livre dans un cadre particulier pour créer une illusion d'optique ! Souvent, ce sont des montages avec des visages ou une partie du visage. Il s'agit de faire en sorte que ce soit le plus réaliste possible. Il est possible de rajouter des gestes, des positions, des attitudes, pour un résultat encore plus amusant.

Avec quel personnage aimeriez-vous « faire corps » ? Soyez inventifs, créatifs, amusez-vous comme sur les exemples ci-contre à créer votre portrait inédit à l'aide d'une couverture de livre !

On attend vos photos avant le 15 février, elles seront exposées du 17 février au 31 mars !

Tout public. Renseignements et inscriptions au 04 73 51 29 55

● COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Les prochaines collectes des encombrants ménagers sont programmées **les jeudis 2 et 23 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et les 7 et 14 décembre 2023.**

Inscriptions au 04.73.80.26.60 (Actypoles Thiers) - Service réservé aux particuliers.

● DÉPOSER UN DOSSIER DE DEMANDE DE TITRE D'IDENTITÉ DANS LE PUY-DE-DÔME

Comment déposer un dossier de demande de carte d'identité ?

Faire une pré-demande, pour gagner du temps

Vous pouvez désormais remplir en ligne votre pré-demande de carte nationale d'identité. Il n'aura ainsi pas à renseigner de formulaire papier au guichet de sa mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de carte d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre.

Pour effectuer une pré-demande, il faut créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés :

<https://passeport.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse.

[La pré demande de carte nationale d'identité \(1ère demande\)](#)

[La pré demande de carte nationale d'identité \(renouvellement\)](#)

Un numéro de pré-demande de carte nationale d'identité vous est alors attribué et permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

=> **Pensez à noter ou imprimer ce numéro lors du déplacement en mairie !**

Attention : la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas l'utilisateur de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de son dossier (justificatifs d'état civil et de nationalité, justificatif de domicile, photo d'identité, timbre fiscal le cas échéant).

Déposer une demande dans l'une des 23 mairies équipées d'un dispositif de recueil dans le département :

AMBERT, AUBIÈRE, BEAUMONT, BESSE ET SAINT-ANASTAISE, BRASSAC-LES-MINES, CHAMALIÈRES, CLERMONT-FERRAND, COURNON-D'Auvergne, CUNLHAT, GERZAT, ISSOIRE, LES MARTRES-DE-VEYRE, LEZOUX, PONT-DU-CHÂTEAU, PUY-GUILLAUME, RIOM, ROCHEFORT-MONTAGNE, SAINT-ELOY LES MINES, SAINT-GEORGES DE MONS, THIERS, VIC-LE-COMTE, VOLVIC, PONTAUMUR.

> se présenter en mairie avec son dossier complet, et le numéro de la pré-demande le cas échéant.

> déposer le dossier complet et procéder à la prise d'empreintes digitales.

> après l'instruction du dossier complet, un message sera adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Retirer la carte d'identité dans la mairie dans laquelle la demande a été déposée.

Infos associatives

● AVIS AUX UTILISATEURS DE L'ESPACE COUBERTIN

Suite à une mise à jour des transpondeurs, certains ne fonctionnent plus. C'est pourquoi il vous est demandé de les ramener à M. DOGILBERT à l'espace Coubertin de préférence les matins (sauf le mardi) de 8h30 à 11h30, afin de les reprogrammer.

● DERNIER RAPPEL - SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer à l'accueil de la mairie, depuis le 10 janvier 2023 et sont à restituer complets au plus tard le 06 février 2023.

Infos Diverses

● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● MESSES

- Samedi 04 février à 18h00 : Cunlhat
- Dimanche 05 février à 11h00 : Courpière

● À SAVOIR

- La Boul'anges, avenue de la Gare, change ses horaires :
Mardi/jeudi/vendredi : 5h30-13h00 et 15h00-19h00 - Mercredi : 5h30-13h00 et 16h00-19h00
Samedi et dimanche : 6h00/12h30

- Les boulangeries PRIVAT seront fermées du jeudi 2 février au dimanche 19 février.
Reprise le lundi 20 février 2023.

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

● COMITÉ D'ANIMATION DE COURPIÈRE (CAC) - FOUGAT

Le Comité d'Animation de Courpière organise son FOUGAT. Retrouvez vous autour du feu pour un moment de convivialité samedi 4 février, dès 19h, pour déguster le vin chaud, le barbecue et les traditionnelles guenilles !

Rendez-vous au parc Lasdonnas - Pierre Peyronny, dès 19h

Informations au 06.71.39.31.73 / 06.79.04.45.04

● CINÉMA REX

LES SURVIVANTS - France 2022 - Drame, thriller -
Durée : 1h34

Vendredi 03 février à 20h30
Lundi 06 février à 20h30

EXTRA : ALLAN, BRITNEY ET LE VAISSEAU SPATIAL - Danemark 2022 - Animation, aventure -
Durée : 1h20

Samedi 04 février à 14h30
Dimanche 05 février à 11h00

16 ANS - France 2022 - Drame, romance -
Durée : 1h34

Samedi 04 février à 17h30

WHITNEY HOUSTON : I WANNA DANCE WITH SOMEBODY - États-Unis 2022 - Biopic, musical -
Durée : 2h26

Samedi 04 février à 20h30
Dimanche 05 février à 17h30

Infos sportives

● TENNIS CLUB COURPIÉROIS

Championnat jeunes 15/18 ans.

L'équipe des filles s'incline 2/1 contre Gerzat malgré la victoire de Eloïne Del'homme en simple.

Les garçons se relancent dans leur poule avec leur victoire 2/1 à Pionsat.

Clément Picard en simple et en double avec Jules Dupuy permettent à l'équipe de l'emporter.



● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS

Résultats de la 3ème journée du Critérium Fédéral :

- En D2 Cadet Chloé DUMONTEIL termine 7ème.

- En D3 Senior Matthieu COUEGNAS se classe 6ème.

- En D2 Senior Pierre ROUVET termine 3ème.

2ème journée de championnat **Vendredi 03 Février**. Les 4 équipes sont en déplacement.

- Équipe 1 vs TT Billom 1

- Équipe 2 vs FCS La Roche Blanche 2

- Équipe 3 vs TT Le Cendre 7

- Équipe 4 vs Sauvagnat Sainte Marthe TT



Bons matchs à tous !

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Info école de foot : Tournoi en salle
le samedi 04 et le dimanche 05 février

U6-U7 : Samedi matin 10h - 12h

U8-U9 : Samedi après-midi 13h30 - 17h

U10-U11 : Dimanche toute la journée, 9h30 - 17h



● LES GONZ'S DU RCC

Dimanche 5 mars 2023 à partir de 7h30, à la salle des fêtes de Sauviat :
TÊTE DE VEAU

Charcuterie, tête de veau sauce gribiche, fromage, pompes aux pommes, café : 15 €

Organisé par les Gonz's du RCC

Renseignements : Yohan : 06 63 48 95 13 - Boucherie Beauregard : 07 60 67 19 80



● LIVRADOIS-FOREZ HANDBALL CLUB

Pendant que les entraînements et compétitions continuent, le club prépare un **Repas-Dansant** ouvert à tous **SAMEDI 25 MARS à 20h00** Espace Coubertin (salle Jean Couzon).

Renseignements et réservation (avant le 28/02) au 06 99 04 53 94.



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.

Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr

Édité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit

Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON - Dépôt légal à parution.

« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »